

Réunion publique
Lundi 27 Avril 2026
Salle des Fêtes de Mery-La-Bataille

Projet de Parc Eolien
« Les Moulins de Mery »
Société Enertrag

Consultation du Public par Voie Electronique
« Loi Industrie verte »

Déroulement de la réunion publique

- Présentation des intervenants
- Objet et modalités de la réunion publique
- Déroulement de la nouvelle procédure de consultation du public : Loi « Industrie Verte »
- Présentation du projet par le maître d'ouvrage (Société Enertrag)
- Questions du public et réponses du maître d'ouvrage et/ou du commissaire enquêteur

Objet de la réunion publique

- Projet d'un parc éolien (Quatre aérogénérateurs) au sud du territoire de Mery-La-Bataille
- Demande d'autorisation environnementale déposée le 26 février 2025
- Projet soumis à une consultation du public selon les modalités de la Loi Industrie Verte (CPVE)
- Consultation conduite par le commissaire enquêteur avec le support du Maître d'Ouvrage

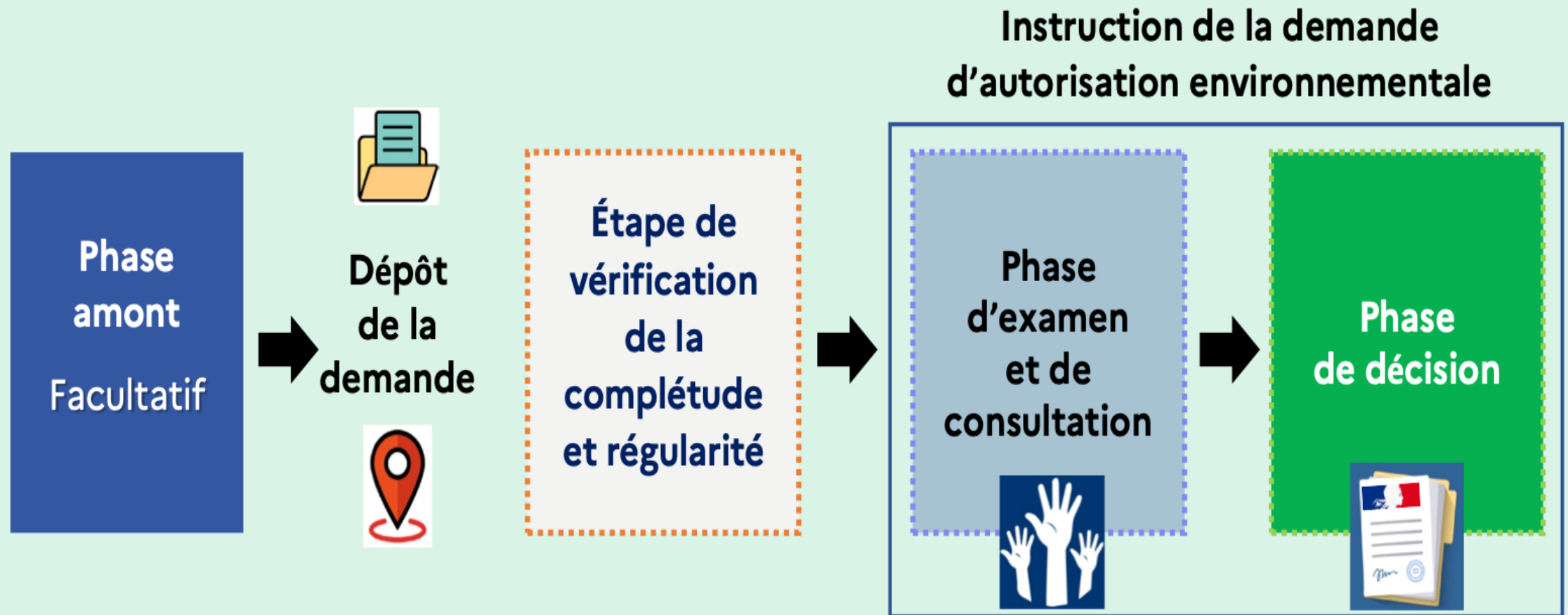
Les commissaires enquêteurs

- Nomination des deux commissaires enquêteurs
par ordonnance du Président
du Tribunal administratif d'Amiens,
- Alain GIAROLI, titulaire
- Jacqueline LECLERE, suppléante
(en cas d'empêchement définitif du
titulaire)
- Le CE est un tiers indépendant et impartial.
Il veille à la bonne information du public

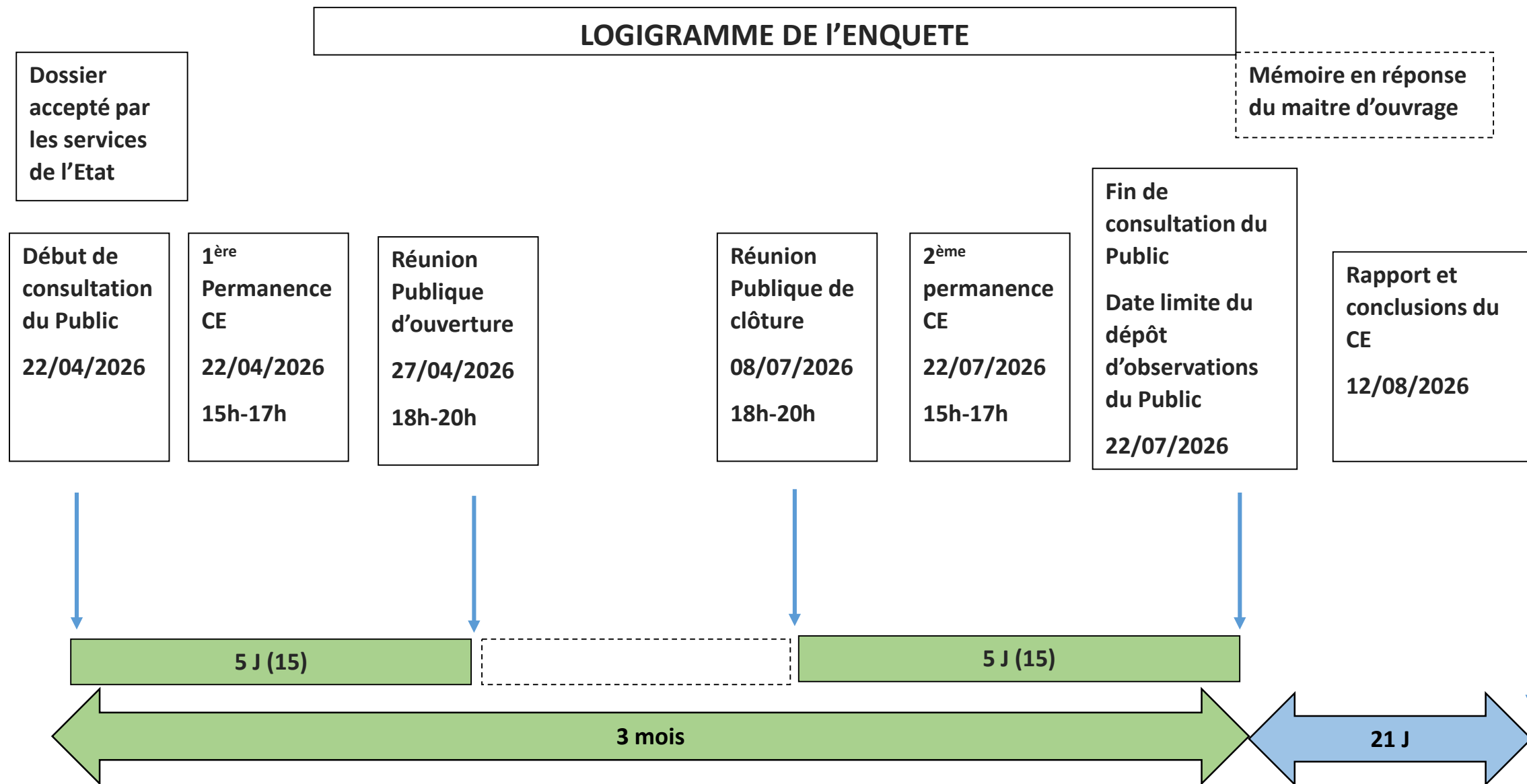
Déroulement de la procédure CPVE

- Fait suite à la Loi « Industrie Verte » (23/10/23) – Art L 181-10-1 Code de l'environnement
- Pour toute demande d'autorisation environnementale déposée à compter du 22 octobre 2024 - Décret d'application (06/07/24)
- En lieu et place de l'enquête publique traditionnelle
- Procédure accélérée et parallélisée : instruction par les services de l'Etat et consultation du public en même temps
- Durée de la phase examen/consultation = 3 mois
- 2 réunions publiques obligatoires

Panorama des étapes de la procédure



Logigramme consultation « Les Moulins de Mery »



Phase examen et consultation

- Le public peut déposer ses observations jusqu'au 22 juillet 2026 sur le site Internet « Acceptables Avenirs »
Lien : <https://www.lesmoulinsdemery-consultation.fr>
- Les services de l'Etat, les organismes consultés et les collectivités rendent leur avis sur le projet :
ces avis sont publiés sur la plate-forme dédiée au projet
- Le maître d'ouvrage répond
aux observations du public, réponses publiées sur la plateforme :
<https://www.lesmoulinsdemery-consultation.fr> : adresse électronique pour consulter le dossier, les observations du public, les avis sur le projet, les réponses du maître d'ouvrage et événements liés à la consultation

Modes d'expression du public

- Registre dématérialisé :
<https://www.lesmoulinsdemery-consultation.fr>
Mail : contact@lesmoulinsdemery-consultation.fr
- Questions, observations durant les permanences du commissaire enquêteur : 22 avril et 22 Juillet 2026
- Courrier adressé à : M. le commissaire enquêteur
Mairie, 15 rue du Bois 60420 Mery-La-Bataille
- Questions orales en réunions publiques reprises sur le compte-rendu de réunion

Merci pour votre attention